

Ref : CFVU 2024/JUIN/n°02

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CFVU)
DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE
DU 21 JUIN 2024**

**DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CFVU) DU CONSEIL
ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

➔ La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du Conseil Académique de l'Université Bordeaux Montaigne, réunie en sa séance du 21 juin 2024, sous la présidence de Monsieur Alexandre Péraud,

Vu le code de l'éducation,

Vu la délibération CA2024/36 du 05 juin 2024 relative à l'élection à la présidence de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Considérant les dispositions des statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne, en application desquelles le vice-président de la Commission de la formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du Conseil Académique de l'Université Bordeaux Montaigne est élu par ladite commission sur proposition du président d'université,

Considérant la candidature de Monsieur Frédéric Hoffmann, enseignant-chercheur à l'Université Bordeaux Montaigne, telle que proposée par le président de l'Université Bordeaux Montaigne pour occuper les fonctions de vice-président de la commission de la recherche du conseil académique de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin,

DÉCIDE :

Article 1 - Résultat du vote

1^{er} tour de scrutin (à la majorité absolue des membres présents et représentés)	
Nombre de membres présents	26
Nombre de membre(s) représenté(s)	11
Nombre total [membre(s) présent(s) + membre(s) représenté(s)]	37
Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s)	15
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	22
Nombre de suffrages obtenus pour HOFFMANN Frédéric	22

2^{ème} tour de scrutin (à la majorité relative des membres présents et représentés)	
Nombre de membres présents	
Nombre de membre(s) représenté(s)	
Nombre total [membre(s) présent(s) + membre(s) représenté(s)]	
Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s)	
Nombre d'abstentions	
Nombre de suffrages valablement exprimés	
Nombre de suffrages obtenus pour HOFFMANN Frédéric	

→ Monsieur Frédéric HOFFMANN, ayant obtenu la majorité requise au 1^{er} tour de scrutin, est élu vice-président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) du Conseil Académique de l'Université Bordeaux Montaigne. Son mandat prend fin au plus tard avec celui du président de l'Université Bordeaux Montaigne.

l'Université Bordeaux Montaigne. Son mandat prend fin au plus tard avec celui du président de l'Université Bordeaux Montaigne.

Article 2 - Exécution de la présente délibération

Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Article 3 - Publication de la présente délibération

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine.

Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, à Pessac, le 21 juin 2024.



Le Président,

Alexandre PÉRAUD.

25 JUIN 2024

Publié le:

Transmis à la Mme la Rectrice Chancelière des Universités d'Aquitaine:

24 JUIN 2024